

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »

Siège Social : Immeuble CARTE, Lot BC4, CENTRE URBAIN Nord 1082 TUNIS

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 11 Juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes Mme Emna RACHIKOU (FMBZ-KPMG Tunisie) et Mr Walid BEN AYED (Consulting & Financial Firm).

Bilan consolidé arrêté au 31/12/2023

(Exprimé en dinars)

ACTIF Situation arrêtée au 31/12/2023	Note	31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
AC1-Actifs incorporels					
AC11- Investissements de recherche et développement		307 648	-307 648	0	0
AC12- Concessions, brevets, licences, marques		2 310 183	-1 921 156	389 027	343 114
AC13- Fonds commercial		9 325 729	-9 035 856	289 874	90 421
AC14- Acomptes versés		0	0	0	0
		11 943 560	-11 264 659	678 901	433 534
Ecart d'acquisition négatif		0	0	0	0
Ecart d'acquisition Positif		12 605 890	-1 680 785	10 925 104	11 555 399
Total Ecart d'acquisition	11.1	12 605 890	-1 680 785	10 925 104	11 555 399
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines		39 758 748	-13 464 160	26 294 588	22 896 545
AC22-Autres installations, outillage et mobilier		91 540 011	-30 563 657	60 976 353	74 988 858
AC23- Dépôts et cautionnements		1 404 896	0	1 404 896	505 496
	11.2	132 703 654	-44 027 818	88 675 837	98 390 898
AC3-Placements					
Participations Mises en équivalence		233 788 857	0	233 788 857	219 336 598
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	11.3.1	26 232 621	-7 592 643	18 639 978	20 690 044
AC312-Terrains et constructions hors exploitation		7 377 261	-2 000 634	5 376 627	9 230 499
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations		0	0	0	0
AC321- Parts dans des entreprises liées		0	0	0	0
AC322- Bons et obligations émis par les entreprises liées		2 100 000	0	2 100 000	0
AC323- Placements dans les entreprises avec un lien de participation		595 543	0	595 543	595 543
AC324- Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles		0	0	0	0
AC33-Autres placements financiers		0	0	0	0
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	11.3.2	76 070 685	-11 415 396	64 655 289	54 926 523
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe		185 711 694	0	185 711 694	172 463 779
AC333- Prêts hypothécaires		0	0	0	0
AC334- Autres prêts		3 012 572	0	3 012 572	2 851 317
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		74 750 000	0	74 750 000	62 700 000
AC336- Autres		1 295 651	0	1 295 651	1 224 758
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	11.3	1 248 653	0	1 248 653	854 150
		378 394 679	-21 008 673	357 386 006	325 536 615
Stocks des sociétés Filiales		95 792 793	-2 198 545	93 594 248	87 912 712
		0	0	0	0
AC4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats		0	0	0	0
		0	0	0	0
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques		0	0	0	0
		0	0	0	0
AC510-Provision pour primes non acquises		13 965 855	0	13 965 855	13 279 361
AC520-Provision d'assurance vie		0	0	0	0
AC530-Provision pour sinistres vie		513 824	0	513 824	466 968
AC531-Provision pour sinistres non vie		93 732 603	0	93 732 603	77 219 042
AC540-Provision pour PB et ristournes (vie)		0	0	0	0
AC541-Provision pour PB et ristournes (non vie)		0	0	0	0
AC550-Provision d'égalisation et d'équilibrage		0	0	0	0
AC560- Autre Provision Technique vie		0	0	0	0
AC561- Autre Provision Technique non vie		0	0	0	0
AC570- provisions techniques des contrats en unités de compte		0	0	0	0
		108 212 281	0	108 212 281	90 965 372
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises		7 827 009	0	7 827 009	11 362 124
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe		36 317 758	-12 123 901	24 193 857	22 125 249
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		5 088 267	0	5 088 267	7 764 011
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance		7 853 352	-74 969	7 778 384	4 769 384
AC63-Autres créances		0	0	0	0
AC631-Personnel		110 002	0	110 002	108 454
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques		26 255 665	0	26 255 665	23 628 405
AC633-Débiteurs divers		57 329 238	-12 063 806	45 265 432	39 031 348
AC64-Créances sur ressources spéciales		0	0	0	0
		140 781 292	-24 262 676	116 518 616	108 788 975
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		19 105 633	0	19 105 633	39 624 316
AC72-Charges reportées		0	0	0	0
AC721-frais d'acquisition reportés		3 285 172	0	3 285 172	2 847 724
AC722-Autres charges à répartir		3 390 725	-2 926 934	463 791	756 324
AC73-Comptes de régularisation Actif		0	0	0	0
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus		11 189 373	0	11 189 373	7 611 232
AC732-Estimations de réassurance - acception		0	0	0	0
AC733-Autres comptes de régularisation		13 703	0	13 703	1 168 699
AC74-Ecart de conversion		0	0	0	0
AC75-Autres		0	0	0	0
		36 984 607	-2 926 934	34 057 673	52 008 296
Total de l'actif		1 151 207 613	-107 370 090	1 043 837 523	994 928 398

Bilan consolidé arrêté au 31/12/2023

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS Situation arrêtée au 31/12/2023	Note	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres			
CP1- Capitaux propres	12.1.1	25 000 000	25 000 000
CP2- Réserves et primes liées au capital		0	0
CP3- Résultats reportés		0	0
CP4- Autres capitaux propres		0	0
CP5- Résultat reporté		0	0
CP1'- Actions d'autocontrôle		-2 641 987	-2 641 987
CP2'- Réserves consolidées	12.1.2	172 464 849	134 287 130
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		194 822 862	156 645 143
CP6- Résultat Consolidé de l'exercice	12.1.3	35 614 603	35 390 530
CP6'- Part du groupe dans les résultats consolidés		0	0
Total capitaux propres avant affectation		230 437 465	192 035 673
CP6"- Part des minoritaires dans les résultats consolidés	12.1.4	1 856 140	1 538 454
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	12.1.4	13 255 858	19 479 070
Total des intérêts minoritaires		15 111 998	21 017 525
PA1-Autres passifs financiers			
PA11- Emprunts Obligataires			
PA12- TCN émis par l'entreprise			
PA13- Emprunts			
PA14- Dettes envers les établissements bancaires et financiers	12.2.1	44 198 273	72 223 797
		44 198 273	72 223 797
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA21-Provisions pour pension et obligations similaires			
PA22-Provisions pour impôts			
PA23-Autres provisions		6 640 024	5 685 703
	12.2.2	6 640 024	5 685 703
PA3-Provisions techniques brutes			
PA310- Provisions pour primes non acquises		35 535 293	33 581 316
PA320- Provisions assurances vie		282 998 286	242 285 056
PA330- Provision pour sinistres (vie)		18 668 427	19 147 259
PA331- Provision pour sinistres (non vie)		182 793 126	163 425 546
PA340- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		16 349 967	12 093 006
PA341- Provision pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)		2 439 108	0
PA350 - Provision pour égalisation et équilibrage		3 036 100	2 565 768
PA360- Autres provisions techniques (vie)		0	0
PA361- Autres provisions techniques (non vie)		2 807 688	2 407 613
		544 627 994	475 505 564
PA4-Provisions techniques des contrats en unités de compte			
		0	0
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs			
		16 899 194	12 652 649
PA6-Autres dettes			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance			
PA621-Parts des réassureurs dans les créances indemnisées		0	0
PA622-Autres Dettes		0	0
PA63-Autres dettes			
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	12.2.4	181 686	196 645
PA632-Personnel	12.2.5	2 081 900	3 011 149
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	12.2.6	6 506 676	9 090 486
PA634-Créditeurs divers	12.2.7	119 117 191	124 402 699
PA64-Ressources spéciales			
		179 283 385	208 032 203
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA710-Report de commissions reçus des réassureurs		1 111 787	
PA711-Estimation de réassurance rétrocession		0	
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	12.2.8	5 527 403	7 775 283
PA72-Ecart de conversion		0	0
		6 639 191	7 775 283
Total du passif		798 288 060	781 875 201
Total des capitaux propres et du passif		1 043 837 523	994 928 398

**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non
Vie arrêté au 31/12/2023
(Exprimé en dinars)**

Situation arrêtée au 31/12/2023	Opérations brutes au 31/12/2023	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2023	Opérations nettes au 31/12/2023	Opérations nettes au 31/12/2022
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	159 306 982	58 350 226	100 956 755	93 109 437
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-1 953 977	-686 494	-1 267 484	- 852 748
	157 353 004	- 57 663 733	99 689 272	92 256 689
PRNT3- Primes de placements alloués, transférés de l'état de	8 628 009	-	8 628 009	7 022 381
	8 628 009	-	8 628 009	7 022 381
PRNV2- Autres produits techniques				
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	-133 008 151	60 402 643	-72 605 508	-61 840 196
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	-19 367 579	16 513 561	-2 854 019	-6 532 646
	- 152 375 730	76 916 204	- 75 459 526	- 68 372 841
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	- 400 075	-	- 400 075	73 231
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	- 4 617 308	-	- 4 617 308	- 2 864 059
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	11 162 166	-	11 162 166	-10 689 040
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	437 448	-	437 448	445 905
CHNV 43- Frais d'administration	13 183 666	-	13 183 666	-16 179 740
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs	-	5 072 098	5 072 098	5 372 923
	- 23 908 384	5 072 098	- 18 836 286	- 21 049 952
CHNV5- Autres charges techniques	- 728 865	-	- 728 865	- 2 065 024
CHNV6- Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	- 462 328	-	- 462 328	- 433 293
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	- 16 511 675	24 324 569	7 812 894	4 567 131

**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
consolidé arrêté au 31/12/2023**

Situation arrêtée au 31/12/2023	Opérations brutes au 31/12/2023	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2023	Opérations nettes au 31/12/2023	Opérations nettes au 31/12/2022
PRV1- Primes				
PRV 11- Primes émises et acceptées	90 815 718	-691 672	90 124 046	99 889 546
	90 815 718	-691 672	90 124 046	99 889 546
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	21 306 487	0	21 306 487	17 182 830
PRV 22- Produits des autres placements	128 247	0	128 247	218 581
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	4 989 208	0	4 989 208	4 001 662
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	1 638 061	0	1 638 061	2 528 238
	28 062 003,36	0	28 062 003	23 931 312
PRV3- Plus values non réalisées sur placements	0	0	0	0
PRV4- Autres produits techniques	0	0	0	161 795
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants payés	-31 753 755	332 006	-31 421 749	-27 860 605
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	478 832	46 856	525 688	-469 962
	-31 274 923	378 862	-30 896 061	-28 330 567
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-40 713 231	0	-40 713 231	-53 261 461
CHV 22- Autres provisions techniques	-8 004	0	-8 004	-145 488
CHV 23- Provision sur contrats en unité de compte	0	0	0	0
	-40 721 235	0	-40 721 235	-53 406 949
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes	-4 256 960	0	-4 256 960	-3 194 029
CHV4- Frais d'exploitation				
CHV 41- Frais d'acquisition	-14 258 430	0	-14 258 430	-13 161 485
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	0	0	0	0
CHV 43- Frais d'administration	-6 417 559	0	-6 417 559	-6 369 569
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs				
	-20 675 990	0	-20 675 990	-19 531 053
CHV5- Autres charges techniques	-93 582	0	-93 582	0
CHV9- Charges de placement				
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-281 103	0	-281 103	-183 077
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-7 938 056	0	-7 938 056	-4 730 304
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-1 126 264	-14 568	-1 140 832	-2 372 037
	-9 345 423	-14 568	-9 359 990	-7 285 418
CHV10- Moins values non réalisées sur placements	614 062	0	614 062	452 565
CHNT2- Produits de placement alloués, transférés à l'état de résultat	-5 483 822	0	-5 483 822	-4 878 626
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la	7 639 850	-327 378	7 312 472	7 808 575

Etat de résultat consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2023

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2023	NOTES	31/12/2023	31/12/2022
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)		7 812 894	4 567 131
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		7 312 472	7 808 575
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements		6 333 011	4 407 150
PRNT12- Produits des autres placements		0	0
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements		0	0
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements		2 090 715	38 783
PRNT15- Produits Financiers nets des filiales		0	0
		8 423 725	4 445 933
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de		5 483 822	4 878 626
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		-1 642 535	-2 273 611
CHNT12- Correction de valeur sur placements		0	0
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements		-1 727	-31 272
CHNT14- Charges Financières nettes des filiales	13.1	-6 412 580	-5 660 103
		-8 056 841	-7 964 986
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-8 628 009	-7 022 381
PRNT2- Autres produits non techniques			
PRNT20 - Autres produits non techniques		81 843	122 887
PRNT21 - Revenus des filiales	13.2	141 500 645	125 489 965
PRNT22 - Autres Produits des filiales		1 725 621	997 563
CHNT3- Autres charges non techniques			
CHNT30 - Autres charges non techniques		-2 153 784	-1 742 402
CHNT31- Achat Marchandise / Approvis consom filiales		-79 681 439	-71 582 669
CHNT32- Autres Charge des Filiales		-35 591 066	-29 412 236
Résultat provenant des activités ordinaires		38 229 884	30 586 007
CHNT4- Impôts sur le résultat:			
CHNT4'- Impôts sur le résultat (CARTE)		-4 858 060	768 024
CHNT4''- Impôts sur le résultat (CARTE VIE)			
CHNT4'''- Impôts sur le résultat des filiales			
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		33 371 823	31 354 032
PRNT4 - Gains Extraordinaires		0	0
CHNT5 - Pertes Extraordinaires		-1 323 253	-778 749
Résultat extraordinaire		32 048 570	30 575 283
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		0	0
Résultat net de l'exercice après impôts		32 048 570	30 575 283
Annulation des résultats des filiales			
Annulation du résultat de la CARTE VIE			
Annulation du résultat de la Mère (CARTE)			
Affectation des résultats des filiales sur le résultat consolidé			
Quote part du groupe dans le résultat des entreprises associées		5 422 173	6 353 701
Résultat net de l'exercice Consolidé		37 470 743	36 928 984
Part du groupe dans le résultat consolidé		35 614 603	35 390 530
Part des minoritaires dans le résultat consolidé		1 856 140	1 538 454

**Tableau des engagements reçus et donnés
au 31 Décembre 2023**

(Exprimé en dinars)

Rubriques		31/12/2023	31/12/2022
HB1	Engagements reçus	0	0
HB2	Engagements donnés	0	0
HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises</i>		
HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	0	0
HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0	0
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0	0
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0	0
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0	0

Etat de flux de trésorerie consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2023

(Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	265 396 385	258 483 324
Sommes versées pour paiement des sinistres	-146 227 559	-145 052 996
Commissions versées aux intermédiaires	-27 072 282	-23 449 902
Encaissements des sinistres pour cessions	0	0
Décaissements des primes pour cessions	0	0
Commissions recues des cessions	0	0
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	-39 209 249	-16 559 582
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-3 247 033	30 676 287
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-184 814 418	-264 612 543
Encaissements liés à la cession de placements financiers	172 873 916	191 231 519
Taxes sur les assurances et autres impôts versées au Trésor	-16 972 749	-14 548 064
Produits financiers reçus	16 658 108	30 356 031
Autres mouvements	-12 596 897	-11 714 200
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	24 788 221	34 809 876
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-8 527 258	-6 986 248
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	258 035	246 483
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières	-4 525 357	0
Encaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	0
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	-2 344 300
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-1 747 159	-2 770 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	0	193 990
Autres mouvements	1 017 583	-163 336
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-13 524 157	-11 823 412
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions (Adhésion)	1 000 000	1 000 000
Dividendes et autres distributions	-9 514 258	-10 977 479
Produits de Change sur capital social		
Encaissements provenant d'emprunts	23 248 325	43 186 249
Remboursements d'emprunts	-20 258 159	-43 212 521
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	-26 258 654	-290 571
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-31 782 747	-10 294 322
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-20 518 683	12 692 142
Trésorerie de début de l'exercice	39 624 316	26 932 174
Trésorerie de fin d'exercice	19 105 633	39 624 316

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe CARTE est composé au 31 Décembre 2023, de 20 sociétés composées d'une société mère, treize filiales et six sociétés associées opérant dans divers secteurs d'activité, présentées comme suit :

- CARTE assurances (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne)
- CARTE VIE (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie)
- COTIF SICAR (Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement)
- COFITE SICAF (Compagnie Financière d'investissement Tuniso-Européenne)
- UNION CAPITAL
- SIDHET (Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie)
- CIIM (Compagnie Immobilière industrielle et Modulaire)
- CITE (Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne)
- Utique GAZ
- CODIS (Computer Distribution)
- BUSINESS TOWERS (Promotion immobilière)
- RVS
- LINDE GAS (Industrie du Gaz)
- ASKIA
- INCOM
- SCFH (SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING)
- UBCI
- CAP (Capital African Partners Bank)
- CAP OBLIG SICAV
- SICAV SECURITY

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

1.1. CARTE assurances (société mère) :

I. La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24

du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

- **Identité**

- Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
- Siège Social : Lot BC4 - Centre Urbain Nord 1082 - TUNIS
- Capital Social : 25 MDT
- Tel : 71. 184.000 / Fax : 71.184.184
- RC : B 18794 1997
- E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

- **Conseil d'Administration :**

- ✓ **Monsieur HASSINE DOGHRI** : Président du Conseil
- ✓ **Monsieur Anass SANDLI** : Administrateur représentant l'Union Tunisienne de Participation (U.T.P)
- ✓ **Monsieur Mourad DOGHRI** :Administrateur représentant La Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Megrine (SEPCM)
- ✓ **Monsieur Christian Huyghues DESPOINTES** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Radhi MEDDEB** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Mourad DOGHRI** : Administrateur
- ✓ **Monsieur Frédéric FLEJOU** : Administrateur

- **Les produits**

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, l'Assurance CARTE a choisi d'être une compagnie d'assurance multi branches.

Les branches gérées par l'Assurance CARTE sont les suivantes :

- ✓ Assurance Automobile
- ✓ Assurance Transport
- ✓ Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- ✓ Assurance Construction
- ✓ Assurance de Responsabilité Civile Générale
- ✓ Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail

- ✓ Assurances des autres Dommages aux Biens
- ✓ Assurance-Crédit et Assurance Caution
- ✓ Assurance Assistance
- ✓ Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- ✓ Assurances contre les Accidents Corporels
- ✓ La Réassurance

- **Les clients**

L'assurance CARTE répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

- **Les Entreprises**

L'assurance CARTE s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. L'assurance CARTE est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie, Aviation, Construction, Hôtellerie, Industries, textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique, Finances, Transports.

- **Les Particuliers**

L'assurance CARTE entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. L'assurance CARTE offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. L'assurance CARTE propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

- **Le réseau**

Avec un groupe de professionnels, CARTE étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

Le capital social s'élève au 31/12/2023, à 25 MDT répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de C.I.	Nombre de Total	Part du Capital en (%)
COFITE SICAF	-	147 681	147 681	5,91%
COTIF SICAR	-	93 581	93 581	3,74%
Autres	2 250 000	8 739	2 258 739	90,35%
TOTAL	2 250 000	250 000	2 500 000	100,00%

1.2. CARTE VIE

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie (CARTE) est une société anonyme créée en date du 23/12/2010.

L'objet est la pratique des opérations d'assurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997, et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

Il est à noter que la société CARTE Vie, en 2019, a augmenté son capital de 13 000 000 DT à 15 000 000 DT totalement libéré, dont la répartition est comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	1 483 150	14 831 500	98,877%
COFITE	5 000	50 000	0,333%
COTIF	340	3 400	0,023%
CITE	170	1 700	0,011%
Autres	10340	113 400	0,756%
TOTAL	1 500 000	15 000 000	100%

1.3. COTIF SICAR :

La Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement est une société d'investissement à capital risque qui a été créée le 27 Août 1996 et qui siège à la zone urbaine nord au siège de CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COTIF SICAR est contrôlée par CARTE détenant 95,98% de son capital libéré qui s'élève au 31/12/2023, à 24 855 320 DT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	2 360 521	23 605 210	94.97%
CITE	25 000	250 000	1.01%
COFITE	10	100	0.00%
Autres	100 001	1 000 010	4.02%
TOTAL	2 485 532	24 855 320	100.00%

1.4. COFITE SICAF :

La Compagnie Financière et d'Investissement Tuniso-Européenne est une société d'investissement à capital fixe qui a été créée le 28 Juin 1993, et qui siège à la zone urbaine nord au siège de CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COFITE SICAF est contrôlée par CARTE détenant 95.55 % de son capital libéré et qui s'élève au 31/12/203, à 9 MDT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	859 990	8 599 900	95.55%
Autres	40 005	400 050	4.45%
CITE	5	50	0,001%
TOTAL	900 000	9 000 000	100.00%

1.5. UNION CAPITAL :

L'UNION CAPITAL est une société d'intermédiation boursière tunisienne qui siège au 25 Rue Docteur Calmette, Cité Mahrajène Tunis 1082. Sa forme juridique est une société anonyme agréée pour exercer le négoce des valeurs mobilières, la gestion de portefeuilles pour le compte des clients et le placement des titres, son capital libéré s'élève au 31/12/2023, à 4 075 180 DT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre d'actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	167 368	1 673 680	41.070%
UBCI	107 518	1 075 180	26,38%
COFITE	54 000	540 000	13.251%
Autres	78 662	786 620	19.30%
TOTAL	407 548	4 075 480	100.000%

1.6. SIDHET :

La Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie est une société de gestion hôtelière constituée le 03 Mai 1968 et qui siège à l'Avenue. Hédi NOUIRA 8050 HAMMAMET. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, dont le nom commercial est LE GRAND HOTEL Hammamet – Tunisie. Son capital libéré au 31/12/2023, s'élève à 34 MDT détaillés comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre libérées	Actions	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE		2 253 201	22 532 010	66.271%
CITE		10	100	0.000%
CARTE VIE		400 000	4 000 000	11.765%
Autres		3 995	39 950	0.118%
COTIF SICAR		519 050	5 190 500	15.266%
COFITE SICAF		223 744	2 237 440	6.581%
TOTAL		3 400 000	34 000 000	100%

Il est à noter que la société SIDHET, par son assemblée générale extraordinaire en date du 13/03/2015, a augmenté son capital de 24 MDT à 25 MDT et par son assemblée générale extraordinaire en date de 14/05/2019, a augmenté son capital de 25 MDT à 27,5 MDT. et par son assemblée générale extraordinaire en date de 28/04/2023, a augmenté son capital de 27.5 MDT à 34 MDT

1.7. CIIM :

La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire est une société de promotion immobilière et locations connexes, située au 51 Av. JUGURTHA 1003-TUNIS, constituée le 03 Avril 2001, et est entrée en exploitation le 31 Décembre 2003. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, contrôlée par CARTE et dont la structure de capital libéré se présente, au 31/12/2023 comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre	Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF_SICAR		24 500	2 450 000	60,27%
CARTE VIE		10 025	1 002 500	24,66%
CITE		2 000	200 000	4,92%
STEC		999	99 900	2,46%
COFITE_SICAF		999	99 900	2,46%
SEPCM		999	99 900	2,46%
CARTE ASSURANCES		1 125	112 500	2,77%
Autres		3	300	0,01%
TOTAL		40 650	4 065 000	100,00%

Il est à noter que La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire, par son assemblée générale extraordinaire en date du 19/06/2015, a augmenté son capital de 2 065 000 DT à 4 065 000 DT.

1.8. CITE :

La Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne est une société anonyme de promotion immobilière sise à la Tour Babel - bloc A - 1er Etage - Rue Jean Jacques ROUSSEAU - 1073 MONTPLAISIR TUNIS et dont CARTE est l'actionnaire majoritaire détenant 83% du capital social libéré qui se détail au 31/12/2023, comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	265 750	2 657 500	83,05%
SEPCM	32 250	322 500	10,08%
COFITE SICAF	20 000	200 000	6,25%
EMP	1 000	10 000	0,31%
Autres	1 000	10 000	0,31%
TOTAL	320 000	3 200 000	100%

Il est à noter que la société CITE, par son assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2014, a augmenté son capital de 2 000 000 DT à 3 200 000 DT.

1.9. UTIQUE GAZ :

Utique Gaz est une société anonyme de production et de commercialisation de gaz industriel en cours de démarrage, installée au 14, rue des entrepreneurs, CHARGUIA 2, 1080 Tunis Aéroport. Elle a été créée le 15/12/2004. Son capital est totalement libéré au 31/12/2023, et est réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	24 062	2 406 200	43,75%
CARTE	20 000	2 000 000	36,36%
COTIF SICAR	7 500	750 000	13,64%
LINDE GAS TUNISIE	1 375	137 500	2,50%
COFITE	688	68 800	1,25%
CITE	687	68 800	1,25%
Autres	688	68 800	1,25%
TOTAL	55 000	5 500 000	100,00%

Il est à noter que la société Utique Gaz, par son assemblée générale extraordinaire en date du 15/02/2021, a augmenté son capital de 4 000 000 DT à 5 500 000 DT.

1.10. CODIS :

COMPUTER DISTRIBUTION est une société anonyme dont l'activité est le commerce de gros de tout matériel et produit informatique installée à la rue 102, Les barges du Lac, 2045 Tunis. Elle a été créée le 28 septembre 1998. Son capital social s'élève au 31/12/2023, à 5,4 MDT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF SICAR	14 197	1 419 700	26,29%
CARTE	23 872	2 387 200	44,20%
IBM TUNISIE	8 415	841 500	15,58%
ATB	7 508	750 800	13,90%
Autres actionnaires	8	800	0,03%
TOTAL	54 000	5 400 000	100,00%

Il est à noter que la société CODIS, par son assemblée générale extraordinaire en date du 16/06/2020, a augmenté son capital de 4 400 000 DT à 5 400 000 DT.

1.11. BUSINESS TOWERS :

Business Towers est une société à responsabilités limitées dont l'activité est la promotion immobilière installée 12 AVENUE HABIB THAMEUR TUNIS 1069. Elle a été créée en 2008. Son capital social s'élève au 31/12/2023, à 6,5 MDT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE ASSURANCES	499 999	4 999 990	76,92%
CARTE VIE	150 000	1 500 000	23,08%
Autre	1	10	0,00%
TOTAL	650 000	6 500 000	100,00%

1.12. RVS

La société « RVS » S.A est une société anonyme au capital de Trois Cent Mille Dinars (300 000 DT), sise au lot BC4, Immeuble Carte, centre Urbain Nord 1082 Tunis. La société a pour objet :

- Le recouvrement des créances pour le compte de tout client
- L'achat des créances pour son propre compte et le recouvrement des créances pour le compte des tiers
- Tous services d'études, conseils, expertises, assistance, et d'information en rapport avec l'activité de nature à en faciliter dans tous domaines, notamment dans celui de l'information, de nature à promouvoir le développement de la société ou à faciliter l'exercice de son activité.

Son capital social s'élève à 300 000 DT divisé en 30 000 actions nominatives de (10 DT) chacune, détenu comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF-SICAR	19 498	194 980	64,99%
COFITE-SICAF	3 000	30 000	10,00%
CIIM	1 250	12 500	4,17%
CITE	1 250	12 500	4,17%
BUSINESS TOWERS	5 000	50 000	16,67%
Autres	2	20	0,00%
TOTAL	30 000	300 000	100,00%

1.13. SCFH

La société « SERENITY CAPITAL FINANCE HOLDING » dont la constitution est datée du 04 août 2020, est une société anonyme ayant pour objet la détention et la gestion des Participations dans le capital d'autres sociétés.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2023 à un montant nominal de 150 00 000 DT, divisé en 15 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, détenu comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	7 249 500	72 495 000	48.33%
CARTE	7 749 499	77 494 990	51.66%
COTIF SICAR	1	10	0.00%
Autres	1 000	10 000	0.01%
TOTAL	15 000 000	150 000 000	100.00%

1.14. INCOM

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF-SICAR	120	1200	60,00%
MB CONSULTING SARL	80	800	40,00%
TOTAL	200	2 000	100,00%

2. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés du Groupe CARTE ont été arrêtés au 31 Décembre 2023, conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation à savoir :

- ✓ La norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- ✓ La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- ✓ La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- ✓ La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ; et
- ✓ La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

3. PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du Groupe CARTE est composé des sociétés suivantes :

Société	% de contrôle 2023	% de contrôle 2022	% d'intérêt 2023	% d'intérêt 2022	Méthode de consolidation	Rapport CAC
La CARTE	100.00%	100.00%	99.58%	98.34%		X
UTIQUE GAZ	96.25%	96.25%	94.76%	92.96%	IG	
COFITE-SICAF	95.56%	75.56%	95.16%	74.30%	IG	X
CITE	89.30%	89.30%	88.65%	86.31%	IG	X
LINDE GAS	39.23%	39.23%	37.44%	35.42%	ME	
CIIM	95.08%	95.08%	91.36%	88.22%	IG	X
COTIF-SICAR	95.98%	93.56%	95.47%	91.89%	IG	X
SIDHET	99.88%	99.85%	98.46%	94.93%	IG	X
CODIS	70.50%	70.50%	69.12%	67.63%	IG	X
UNION CAPITAL	54.32%	73.79%	53.51%	68.24%	IG	
Business Towers	100.00%	100.00%	99.41%	98.15%	IG	X
ASKIA	38.81%	38.81%	38.50%	38.00%	ME	X
CARTE VIE	99.24%	99.24%	98.81%	97.51%	IG	X
RVS	99.99%	99.99%	95.63%	90.78%	IG	X
INCOM	60.00%	60.00%	57.28%	55.13%	IG	
SCFH	99.99%	99.99%	99.21%	97.71%	IG	X
UBCI	39.51%	39.00%	39.20%	38.11%	ME	X
BAT	36.97%	36.97%	36.73%	36.27%	ME	
CAP OBLIG SICAV	0.826%	1.11%	0.826%	1.11%	ME	X
SICAV SECURITY	19.55%	20.16%	19.55%	20.16%	ME	X

- ❖ **IG** : Intégration globale
- ❖ **ME** : Mise en équivalence

- 13 sociétés sont contrôlées par CARTE et donc intégrées globalement et 6 avec influence notable.
- Les états financiers des sociétés intégrées globalement ont été cumulés aux comptes de la société mère, compte par compte, tout en éliminant les transactions intragroupes et les titres de participation.

4. METHODE DE CONSOLIDATION UTILISEE

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est **l'Intégration Globale**

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées par la société mère CARTE, elle consiste à :

- Au niveau du bilan, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, et à répartir le montant des capitaux propres en intérêts groupe et en intérêts minoritaires ;
- Au niveau de l'état de résultat, à reprendre tous les postes de charges et de produits, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, puis à répartir le résultat entre ce qui revient au groupe et ce qui revient aux minoritaires.

5. ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES

Les dettes et créances intragroupe, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations intragroupe sont éliminées pour les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

6. IMPOT SUR LE RESULTAT

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé en application de la convention de rattachement des charges aux produits. Ainsi, les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report d'impôts « basée sur le bilan »

appelée approche bilancielle. Cette approche repose sur les différences temporelles entre :

- ✓ La valeur comptable des actifs et des passifs, et
- ✓ La valeur fiscale des actifs et des passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Pour les entreprises présentant des pertes répétées pendant les derniers exercices, l'impôt différé est évalué aux taux d'impôt.

7. AFFECTATION DU COUT D'ACQUISITION TRAITEMENT DE REFERENCE

- Les actifs et passifs identifiables comptabilisés (selon le paragraphe 21 de la NCT 38 du SCE) sont évalués pour un montant égal au total de :

- a. La juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'acquisition à concurrence de la part d'intérêts obtenus par l'acquéreur dans l'opération ; et
- b. La part des minoritaires dans les valeurs comptables antérieures à l'acquisition des actifs et passifs identifiables de la filiale.

Tout goodwill est comptabilisé selon la présente note :

« Le coût d'une acquisition est affecté aux actifs et passifs identifiables comptabilisés par référence à leur juste valeur à la date de l'opération d'acquisition. Toutefois, le coût de l'acquisition ne correspond qu'au pourcentage des actifs et des passifs identifiables acquis. En conséquence, lorsqu'un acquéreur acquiert moins de la totalité des actions de l'autre entreprise, les intérêts minoritaires en résultant sont évalués sur la base de la part revenant aux minoritaires dans la valeur comptable antérieure à l'acquisition de l'actif net identifiable de la filiale. Il en est ainsi parce que la part des minoritaires n'a pas fait partie de l'opération d'acquisition »

Le traitement de référence sera à cet effet, retenu.

Toutefois, afin de faciliter les calculs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables au moment de chaque acquisition ont été estimées à la valeur mathématique tel que dégagée

aux états financiers audités, pour le calcul des écarts de première consolidation.

8. AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION

8.1. Amortissement du goodwill positif :

Le goodwill positif est amorti sur une base systématique sur sa durée d'utilité. Celle-ci a été estimée à 20 ans.

Mode d'amortissement : Conformément à la norme comptable tunisienne n°38, le mode linéaire a été retenu pour l'amortissement du goodwill.

8.2. Amortissement du goodwill négatif :

❖ Présentation :

Tout excédent, à la date de l'opération d'acquisition, de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition est comptabilisé en tant que goodwill négatif qui est présenté parmi les actifs en signe moins dans la même rubrique du bilan que le goodwill.

❖ Imputation :

- **Règle 1 :**

Dans la mesure où le goodwill négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas, à la date d'acquisition, des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif est comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées.

□ Ce traitement a été retenu pour les goodwill négatifs dégagés au cours d'un exercice bien précis et pour lequel des pertes ont été constatées au cours d'exercices ultérieurs.

Toutefois, les produits constatés ne devraient excéder le montant desdites pertes constatées.

- **Règle 2 :**

Dans la mesure où le goodwill ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- a. Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- b. Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

□ **Traitement retenu :**

Dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures attendues qui ont été identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur et qui peuvent être évaluées de manière fiable, le goodwill négatif est un profit qui est comptabilisé en produits sur une durée de consommation des avantages économiques futurs incorporés dans les actifs estimées à 5 ans. Durée fixée à titre de simplification des calculs.

9. ACQUISITIONS SUCCESSIVES

- Une participation peut résulter de plusieurs opérations d'acquisition, par exemple lorsqu'elle s'effectue par étapes par des achats successifs en bourse. Lorsque tel est le cas, chaque opération importante est traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et pour celle du montant de tout goodwill ou goodwill négatif provenant de cette opération. Ceci aboutit à une comparaison, étape par étape, du coût des prises de participation individuelle avec la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs acquis, lors de chaque étape importante.

- Lorsqu'une acquisition s'effectue par achats successifs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération d'échange. Si tous les actifs et passifs identifiables relatifs à une acquisition sont ajustés à la juste valeur applicable au moment des achats successifs, tout ajustement de la part d'intérêts détenue précédemment par l'acquéreur est une réévaluation comptabilisée en tant que telle.

Avant de pouvoir être qualifiée d'acquisition, une opération peut être qualifiée de participation dans une société associée et être comptabilisée par application de la méthode de la mise en équivalence selon la NC 36 participations dans des entreprises associées. Dans ce cas, la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et la comptabilisation du goodwill ou goodwill négatif se produisent, par convention, à compter de la date à laquelle la méthode de mise en équivalence est appliquée. Lorsque la participation

n'était pas précédemment qualifiée de participation dans une entreprise associée, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est déterminée à la date de chaque étape importante et les goodwill ou goodwill négatifs sont comptabilisés à compter de la date d'acquisition.

10. FAITS SAILLANTS :

10.1 Faits saillants de l'exercice

- ❖ Ces états financiers consolidés sont préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.
- ❖ Au cours de l'exercice 2020, la société « CARTE ASSURANCES » a fait l'objet d'un contrôle fiscal préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés et des acomptes provisionnels et ce au titre de l'exercice 2016. Le 09 Février 2023 la société a été notifié pour un montant de 1 528 896 Dinars.
- ❖ Au cours de l'exercice 2022, la société « CARTE ASSURANCES » a fait l'objet d'un contrôle fiscal ponctuel au titre de l'impôt sur les sociétés, la contribution de solidarité, et la contribution conjoncturelle, pour un montant total notifié le 24 Novembre 2022 de 3 234 195 Dinars et ce au titre de l'exercice 2018. La société est entrain de défendre son dossier devant l'administration fiscale avec l'appui de son conseiller fiscal. Au 31/12/2023, dans l'attente de l'aboutissement final des deux dossiers et sur la base du rapport du conseiller fiscal, il a été décidé de constituer une provision pour risque de 700 000 Dinars.
- ❖ Dans le cadre du calcul du « taux de couverture des provisions techniques », la société a demandé auprès du CGA, la prise en compte des plus-value latentes de ses actifs immobiliers et ce au sens de l'article 34 de l'arrêté du 27/02/2001 du ministère des finances relatives au mode de calcul des provisions techniques et des conditions de leur représentation. Cette prise en compte permettra à la société de se conformer au taux réglementaire requis et fait passer le taux de couverture des provisions technique de 95,96% à 102,98%. A la date de préparation de ses états financiers, la société n'a pas reçu la réponse du Ministère des Finances.
- ❖ Fusion Absorption : « Cofib Capital Finances & UBCI Bourse » : L'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2023, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société « UBCI Bourse » par la Société « COFIB CAPITAL FINANCES S.A » avec une date d'effet rétroactive le 1er Janvier 2023.
La société absorbante « COFIB CAPITAL FINANCES S.A » sera dénommée après l'opération de fusion « UNION CAPITAL ».

Cette opération de fusion n'a pas impacté la méthode de consolidation mais elle a eu pour effet la modification des pourcentages d'intérêt et de contrôle comme suit :

Société	% de contrôle	% de contrôle 2022	% d'intérêt 2023	% d'intérêt 2022	Méthode de consolidation
UNION CAPITAL	54.32%	73.79%	53.51%	68.24%	IG

- ❖ Le pourcentage d'intérêts du Groupe au niveau de la COFITE SICAF est passé de 74,3% en 2022 à 95,16% en 2023, cette variation est expliquée par l'augmentation de la part de la CARTE au niveau du capital de la COFITE SICAF suite à l'acquisition de la part de la « SEPCM ».

10.2 évènements postérieurs à la clôture :

- ❖ En 2024, et suite à la fusion entre la société COFIB Capital Finances-CCF (filiale du Groupe CARTE) et UBCI Bourse (Filiale du Groupe UBCI), des investigations conduites en interne, par la société CCF, ont révélé des irrégularités commises par l'un de ses employés. La société a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis en date du 14 Mars 2024. Les données disponibles à la date de publication ne permettent pas de déterminer leur valeur ni leur éventuel impact financier.
- ❖ Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration réuni le 25 Avril 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

11. NOTES RELATIVES A L'ACTIF :

11.1. Actifs incorporels

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022	Variation
	Brut	Amort et prov	Net	Net	
AC11-Investissements de recherche et développement	307 648	307 648	0	0	0
CODIS	14 553	14 553	0	0	0
CARTE	266 877	266 877	0	0	0
CARTE VIE	26 219	26 219	0	0	0
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	2 310 183	1 921 156	389 027	343 114	45 913
CARTE	1 213 309	1 119 676	93 633	125 982	-32 349
Autres Sociétés du Groupe	1 096 874	801 479	295 395	217 132	78 263
AC13- Fonds commercial	9 325 729	9 035 856	289 874	90 421	199 453
CARTE VIE	9 035 856	9 035 856	0	0	0
CARTE	289 874	0	289 874	90 421	199 453

Ecart d'acquisition positif

Société	31/12/2023	31/12/2022
SCFH	10 925 104	11 555 399
TOTAL	10 925 104	11 555 399

11.2. Actifs corporels d'exploitation

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
AC21-Installations techniques et machines	39 758 748	13 464 160	26 294 588	22 896 545	3 398 043
CARTE	8 292 542	6 129 122	2 163 420	1 968 438	194 982
Autres Sociétés du Groupe	31 466 207	7 335 039	24 131 168	20 928 107	3 203 061
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	91 540 011	30 563 657	60 976 353	74 988 858	-14 012 505
CARTE	1 514 191	1 391 645	122 545.405	127 816	-5 271
Autres Sociétés du Groupe	90 025 820	29 172 012	60 853 808	74 861 042	-14 007 234
AC23- Dépôts et cautionnements	1 404 896	0	1 404 896	505 496	899 400
CARTE	0		0	0	0
Autres Sociétés du Groupe	1 404 896		1 404 896	505 496	899 400

11.3. Placements

11.3.1. Terrains et constructions

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2023			31/12/2022	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Terrains et constructions d'exploitation	26 232 621	7 592 643	18 639 978	20 690 044	-2 050 066
Terrains et constructions hors exploitation	7 377 261	2 000 634	5 376 627	9 230 499	-3 853 872
TOTAL	33 609 882	9 593 277	24 016 605	29 920 543	-5 903 938

11.3.2. Participations et Autres placements financiers

	31/12/2023			31/12/2022	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Participations dans les entreprises liées	2 695 543	0	2 695 543	595 543	2 100 000
Autres placements financiers	342 089 254	11 415 396	330 673 858	295 020 528	35 653 330
TOTAL	344 784 797	11 415 396	333 369 401	295 616 071	37 753 330

1.4 Participations mises en équivalence

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
UBCI	196 070 410	185 786 419	10 283 991
ASKIA	21 368 420	18 339 711	3 028 709
LINDE GAS	11 972 336	10 929 432	1 042 904
CAP BANK	3 852 775	3 759 087	93 688
CAP OBLIG SICAV	327 137	324 017	3 120
SICAV-SECURITY	197 778	197 932	-154
TOTAL	233 788 857	219 336 598	14 452 259

12. NOTES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :

12.1. Capitaux propres

12.1.1. Capital social ou fonds équivalent

Le capital social s'élève au 31/12/2023, à 25 MDT, reflétant le capital de la société mère du fait de l'annulation des capitaux propres des filiales lors de l'ajustement ayant concerné l'annulation des titres de participation.

12.1.2. Réserves consolidées

Filiale	Réserves consolidés 31/12/2023	Réserves consolidés 31/12/2022	Réserves consolidés retraitées 31/12/2022 (*)
LA CARTE	104 905 531	107 947 216	107 947 216
COFITE-SICAF	-373 739	4 434 497	1 662 186
CITE	-1 238 831	84 537	-1 225 361
Union Capital	1 169 404	-2 653 046	-5 560 695
CODIS	6 174 135	101 560	4 434 497
CIIM	508 295	4 566 860	59 407
UTIQUE GAZ	5 586 705	5 382 258	4 566 860
COTIF-SICAR	-5 458 951	-3 924 307	-3 924 307
BUSINESS TOWERS	-2 523 164	1 662 186	-1 504 546
SIDHET	8 005 755	-1 225 361	5 382 258
CARTE VIE	40 463 516	59 407	30 574 739
INCOM	-208 005	-5 560 695	84 537
SERENITY	15 901 595	-1 504 546	-2 653 046
RVS	110 981	30 574 739	101 560
LINDE GAS	-1 427 398	-1 718 455	-3 961 846
ASKIA	756 730	-3 961 846	-1 718 455
CAP BANK	109 769	21 639	21 639
CAP OB SICAV	-2 929	-5 893	-5 893
SICAV SECURITY	5 449	6 380	6 380
TOTAL	172 464 849	134 287 130	134 287 130

(*) Cette colonne a été retraitée (Reclassement) pour les besoins de comparabilité.

12.1.3. Résultats consolidés

Le résultat consolidé est obtenu à partir des résultats individuels des sociétés du groupe moyennant des retraitements visant à tenir compte, notamment, de l'impact de :

- ✓ L'élimination des opérations intragroupe,
- ✓ L'élimination de la part des minoritaires dans les résultats individuels des filiales, et
- ✓ L'amortissement des écarts d'acquisition.

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	Résultat de l'exercice avant élimination des opérations inter-groupe		Variation	Résultat consolidé		Variation
	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022	
CARTE	8 679 870	10 007 763	-1 327 893	2 403 936	-1 350 940	3 764 909
COTIF-SICAR	-1 193 639	-1 831 839	638 200	-505 007	-963 111	434 130
COFITE-SICAF	-475 133	-946 943	471 810	-669 141	-794 268	91 077
CITE	-18 717	-52 103	33 386	-53 944	-57 611	-3 241

	Résultat de l'exercice avant élimination des opérations inter-groupe		Variation	Résultat consolidé		Variation
	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022	
CIIM	-273 999	147 986	-421 985	91 324	298 520	-198 564
BUSINESS TOWERS	478 523	-24 212	502 735	-544 431	-1 106 794	559 112
UTIQUE GAZ	-563 098	700 227	-1 263 325	-381 831	685 781	-1 088 731
UNION CAPITAL	695 783	24 288	671 495	351 457	49 625	607 197
CODIS	4 251 717	3 754 513	497 204	3 080 723	2 575 694	1 881 186
SIDHET	-783 646	-2 844 483	2 060 837	-387 316	1 312 633	-1 706 019
INCOM	337 070	242 562	94 508	-369 711	-188 727	-180 984
SCFH	14 513 639	-59 471	14 573 110	18 519 073	19 442 173	-774 825
RVS	20 637	4 630	16 007	-23 903	-11 426	-13 569
CARTE VIE	10 165 014	10 495 383	-330 369	8 681 202	9 145 281	-359 937
LINDE GAS	0	0	0	1 923 609	3 415 151	-1 491 542
CAP BANK	0	0	0	45 606	40 047	5 559
ASKIA	0	0	0	3 426 065	2 872 542	553 523
CAP OBLIGATAIRE SICAV	0	0	0	17 571	17 416	155
SICAV SECURITY	0	0	0	9 322	8 545	777
TOTAL GENERAL	35 834 023	19 618 301	16 215 722	35 614 603	35 390 530	224 073

12.1.4. Intérêts minoritaires

	Part des minoritaires dans les résultats consolidés		Variation	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres		Variation
	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022	
CARTE	10 033	-22 826	32 859	426 803	1 779 270	-1 352 467
BUSINESS TOWERS	-3 250	-20 889	17 639	41 561	150 626	-109 065
CARTE VIE	104 142	233 335	-129 193	783 958	1 415 057	-631 099
UNION CAPITAL	305 365	23 100	282 265	3 183 071	1 579 568	1 603 503
CIIM	8 632	39 850	-31 218	413 338	523 857	-110 519
CITE	-6 907	-9 137	2 230	214 272	267 550	-53 278
CODIS	1 376 157	1 232 777	143 380	4 458 458	3 607 017	851 441
COFITE-SICAF	-34 050	-274 740	240 690	512 759	2 996 254	-2 483 495
COTIF-SICAR	-23 975	-85 036	61 061	876 144	1 708 555	-832 411
RVS	-1 092	-1 160	68	18 772	40 779	-22 007
SCFH	148 274	454 738	-306 464	1 006 948	2 634 963	-1 628 015
INCOM	0	-153 590	153 590	0	69 775	-69 775
SIDHET	-6 070	70 078	-76 148	717 965	1 958 752	-1 240 787
UTIQUE GAZ	-21 120	51 956	-73 076	601 808	747 048	-145 240
TOTAL GENERAL	1 856 140	1 538 454	317 686	13 255 858	19 479 070	-6 223 212

12.2. Passifs

12.2.1. Autres emprunts

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
BUSINESS TOWERS	3 691 717	3 901 282	-209 565
UTIQUE GAZ	0	583 147	-583 147
INCOM	-1 996	0	-1 996
CODIS	10 079 339	12 151 240	-2 071 901
CIIM	0	0	0
COTIF-SICAR	0	13 750 000	-13 750 000
COFITE-SICAF	-11 647	0	-11 647
CARTE	0	0	0
SCFH	7 985 707	17 992 854	-10 007 147
SIDHET	22 455 154	23 845 274	-1 390 120
TOTAL	44 198 273	72 223 797	-28 025 524

12.2.2. Provisions pour autres risques et charges

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
COTIF-SICAR	-	-	-
CODIS	572 816	572 816	-
UTIQUE GAZ	1 265 801	1 222 944	42 857
SIDHET	442 501	442 501	0
CARTE VIE	1 178 705	1 139 179	39 526
CARTE	3 180 200	2 308 263	871 937
TOTAL	6 640 024	5 685 703	1 929 016

12.2.3. Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opération d'assurance directe ne concernent que CARTE assurances et s'élèvent au 31/12/2023 à 20 895 234 dinars contre 26 865 881 dinars au 31/12/2022

12.2.4. Dépôts et cautionnements reçus

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
CIIM	118 750	118 750	0
CARTE	62 936	77 895	-14 959
TOTAL	181 686	196 645	-14 959

12.2.5. Personnel

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
COTIF-SICAR	0	0	0
COFITE-SICAF	3 731	3 381	350
CITE	0	0	0
CIIM	0	0	0
BUSINESS TOWERS	0	447 347	-447 347
UTIQUE GAZ	16 644	22 536	-5 892
UNION CAPITAL	52 427	73 658	-21 231
CODIS	0	93 119	-93 119
SIDHET	84 048	98 015	-13 967
INCOM	84 379	67 374	17 005
SCFH	0	0	0
RVS	1 600	1 600	0
CARTE VIE	330 953	445 683	-114 730
CARTE	1 508 118	1 758 436	-250 318
TOTAL	2 081 900	3 011 149	-929 249

12.2.6. Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
COTIF-SICAR	8 661	-250	8 911
COFITE-SICAF	0	0	0
CITE	400	400	0
CIIM	15 592	177 300	-161 708
BUSINESS TOWERS	2 018	0	2 018
UTIQUE GAZ	195 026	221 602	-26 576
UNION CAPITAL	252 704	85 793	166 911
CODIS	668 876	537 238	131 638
SIDHET	288 365	2 309 208	-2 020 843
INCOM	25 200	9 096	16 104

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
SCFH	27 489	19 668	7 821
RVS	24 801	21 922	2 879
CARTE VIE	925 419	1 266 208	-340 789
CARTE	4 072 123	4 442 300	-370 177
TOTAL	6 506 676	9 090 486	-2 583 809

12.2.7. Crédoeurs divers

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
COTIF-SICAR	1 730 709	83 998	1 646 711
COFITE-SICAF	900 000	0	900 000
CITE	0	0	0
CIIM	291 356	4 517 924	-4 226 568
BUSINESS TOWERS	65 440 968	61 487 929	3 953 039
UTIQUE GAZ	1 241 288	397 590	843 698
UNION CAPITAL	772 509	4 737 481	-3 964 972
CODIS	31 784 910	32 636 280	-851 370
SIDHET	10 024 036	10 833 606	-809 570
INCOM	95 652	61 625	34 027
SCFH	4 000 000	6 007 147	-2 007 147
RVS	20 241	68 389	-48 148
CARTE VIE	234 773	326 801	-92 028
CARTE	2 580 748	3 243 931	-663 183
TOTAL	119 117 191	124 402 699	-5 285 510

12.2.8. Autres comptes de régularisation Passif

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
COTIF-SICAR	155 781	171 578	-15 797
COFITE-SICAF	11 964	8 465	3 499
CITE	4 036	4 043	-7
CIIM	87 301	95 828	-8 527
BUSINESS TOWERS	18 358	263 230	-244 872
UTIQUE GAZ	626 158	617 648	8 510
UNION CAPITAL	16 373	8 958	7 415
CODIS	896 307	834 412	61 895
SIDHET	370 481	811 691	-441 210

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
INCOM	31 347	20 457	10 890
SCFH	806 789	1 299 765	-492 976
RVS	37 525	29 821	7 704
CARTE VIE	2 300 993	2 625 928	-324 935
CARTE	163 991	983 459	-819 468
TOTAL	5 527 403	7 775 283	-2 247 880

13. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT :

13.1 Charges financières nettes des filiales

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
COTIF-SICAR	1 260	-4 762	6 022
COFITE-SICAF	2 957	10 116	-7 159
CITE	-64 887	-73 996	9 109
CIIM	-1	-38 283	38 282
BUSINESS TOWERS	249 210	-41 876	291 086
UTIQUE GAZ	33 070	59 667	-26 597
UNION CAPITAL	-698 002	-251 228	-446 774
CODIS	2 405 226	925 097	1 480 129
SIDHET	2 599 295	2 595 736	3 559
INCOM	-21 583	-6 718	-14 865
SCFH	1 922 157	2 492 077	-569 920
RVS	-16 121	-5 728	-10 393
TOTAL	6 412 580	5 660 103	752 8

13.2. Revenus des filiales

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
UTIQUE GAZ	2 918 027	7 070 123	-4 152 096
UNION CAPITAL	1 694 300	845 676	848 624
CODIS	90 074 841	70 227 788	19 847 053
SIDHET	18 348 514	15 109 194	3 239 320
CIIM	1 015 518	968 293	47 225
CITE	-453	0	-453
COTIF-SICAR	2 453 136	472 072	1 981 064
COFITE-SICAF	293 199	111 375	181 824

Filiales	31/12/2023	31/12/2022	Variation
BUSINESS TOWERS	3 128 772	7 107 235	-3 978 463
INCOM	736 745	353 939	382 806
RVS	91 807	132 186	-40 379
SCFH	20 746 241	23 092 085	-2 345 844
TOTAL	141 500 645	125 489 965	16 010 679

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS**

LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les Actionnaires Du Groupe « CARTE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « CARTE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 1 043 837 523 dinars et un résultat net de l'exercice de 37 470 743 dinars.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « CARTE » au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphes d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme indiqué au niveau de la note « 3- Périmètre », certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ne sont pas appuyés par un rapport d'audit.
- La note aux états financiers n° 10 « Faits saillants » se rapportant aux contrôles fiscaux subis par la Société mère au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.
A la date d'émission de ce rapport, les recours devant la justice et la commission de conciliation demeurent en cours. Ainsi, l'éventuel impact sur les comptes de la compagnie dépendra des issues définitives de ces actions
- Au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par le responsable de la gestion des portefeuilles et comptes titres de certains clients au niveau de la filiale Cofib Capital Finance. Une plainte a été déposée auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis en date du 14 Mars 2024. A la date d'arrêté des présents états financiers, l'impact final de ces infractions ne peut être estimé de manière fiable. Ces opérations n'ont pas eu d'effet sur le résultat de l'exercice 2023.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité

du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023.

Respect du taux de couverture des provisions technique

Comme indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 10 « Faits saillants » se rapportant au taux de couverture des provisions techniques, la société mère est en attente de la réponse du CGA quant à la prise en compte de la plus-value provenant de la réévaluation de ses actifs immobilisés au niveau du calcul de son taux de couverture. Cette prise en compte permettra à la société de se conformer au taux réglementaire requis et fait passer le taux de couverture des provisions technique de 95,96% à 102,98%.

Tunis, le 03 Juin 2024

Les commissaires aux comptes

Consulting & Financial Firm
Walid BEN AYED

F.M.B.Z -KPMG Tunisie
Emna RACHIKOU